



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNE DE COURTHEZON  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 12 mars 2024

Délibération n°2024011

Date de convocation : 06/03/2024

Membres en exercice : 29

Votants : 27

PREND ACTE

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le :



L'an deux mille vingt-quatre et le douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Cyril FLOURET, Corinne MARTIN, Xavier MOUREAU, Christelle JABLONSKI, Benoît VALENZUELA, Adjoint, Marc GELEDAN, Marie SABBATINI, Alain CHAZOT, Sabine BONVIN, Cendrine PRIANO-LAFONT, Laurent ABADIE, Paul CHRISTIN, Françoise PEZZOLI, Benjamin VALERIAN, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Cédric MAURIN, Marjorie BOUCHON, Conseillers.

Excusés :

Fanny LAUZEN-JEUDY pouvoir à Cédric MAURIN  
Jérôme DEMOTIER pouvoir à Nicolas PAGET  
Lysiane VOISIN pouvoir à Cendrine PRIANO-LAFONT  
Christiane PICARD pouvoir à Sabine BONVIN  
Caroline FAYOL pouvoir à Benoît VALENZUELA

Absents :

Catherine ZDYB  
Anca-Loredana FINE

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

### ADMINISTRATION / RAPPORT ANNUEL DE LA POLITIQUE FONCIERE 2023

Conformément à la réglementation, le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) demande à ces dernières de « délibérer sur la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées ».

L'article L.2241-1 étend l'exigence en la matière notamment son deuxième alinéa qui précise que « le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal ».

Il convient que l'assemblée délibérante délibère sur le bilan annuel 2023 des acquisitions et cessions immobilières opérées par la Collectivité (présenté en annexe).

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le rapport synthétique joint à l'explicatif de la séance,

Le Conseil Municipal ayant ouï l'exposé du Maire-Adjoint en charge de l'aménagement urbain :

- **PREND ACTE** du rapport annuel de la politique foncière 2023.

Le secrétaire de séance  
Alexandra CAMBON



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.



Le Maire  
Nicolas PAGET



ANNEXE À LA Délibération n°2024011 – CONSEIL MUNICIPAL DU 12/03/2024

POLITIQUE FONCIÈRE DE LA VILLE - RAPPORT ANNUEL 2023

Nom et Prénoms ACQUISSEURS	Désignation du bien	Date de libération	Prix	Objet	Type
<b>ACQUISITIONS : TERRAINS NON BATIS</b>					
CCPRO	B847 + B848 + B849 (contenance totale de 1ha 13a 34ca)	Délibération n°2022009 du 25/01/2022	4 534 €	parcelles composant l'étang de pêche se trouvant dans la zone humide des tords et paluds	acquisition amiable
RAYMOND DYLAN	A1 127 (b) d'une contenance de 95ca et A1 149 (g) d'une contenance de 81ca	Délibération n°2022020 du 22/02/2022	2 900 €	cheminement piéton route de beauregard	acquisition amiable
SDH	A1 191 d'une contenance de 01a 92ca	Délibération n°2022024 du 27/02/2020	3 100 €	cheminement piéton route de beauregard	acquisition amiable
RUSTEFF MONIQUE	AM135 d'une contenance de 1a 23ca	Délibération n°2022088 du 13/12/2022	13 530 €	plan d'alignement du chemin des Crémades	acquisition amiable
SCI NUBELLE	A0207 d'une contenance de 74m² et A02012 d'une contenance de 75m²	Délibération n°20220238 du 12/04/2022	40 000 €	réaménagement parking pôle commercial	acquisition amiable
<b>ACQUISITIONS : TERRAINS BATIS</b>					
LE CAFE DE L'AVENIR	fonds de commerce sis 24 place Edouard Daladier	Délibération n°2022039 du 12/04/2022	45 000 €	acquisition fonds de commerce pour revitalisation du centre ville	acquisition amiable
CABINET VETERINAIRE	21 Boulevard de la République	Délibération n°2022045 du 10/06/2022	120 000 €	acquisition fonds de commerce pour revitalisation du centre ville	acquisition amiable
CONSORTS CORBEAU	A0203 d'une contenance de 216m²	Délibération du 14/06/2022	135 000 €	acquisition du bâtiment suite à cessation d'activité pour implantation d'un commerce	acquisition amiable
<b>Total acquisitions</b>			<b>384 064,00 €</b>		

Nom et Prénoms ACQUISSEURS	Désignation du bien	Date de libération	Prix	Objet	Type
<b>CESSIONS : TERRAINS NON BATIS</b>					
<b>NEANT</b>					
<b>CESSIONS : TERRAINS BATIS</b>					
COMMUNE DE COURTHEZON	AS321 d'une contenance de 8a 47ca	Délibération n°2022077 du 13/09/2022	280 000 €	vente pour réhabilitation par un particulier	cession amiable par ruse en veste auprès d'une agence immobilière
<b>Total cessions</b>			<b>280 000,00 €</b>		
<b>DONATIONS</b>					
M. ET Mme GHLES LED	F260 d'une contenance de 11a 51ca	Délibération n°2022087 du 15/11/2022	1 €	préservation paysagère	donation

Convention EPF n°CF8452480 2018-2023 - Rôt Dussaud-Victor Hugo - Enveloppe allouée modifiable 2 000 000€					
	Désignation du bien	Date de libération	Prix	Objet/Observations	Type
<b>Acquisitions</b>					
COMMUNE DE COURTHEZON	AR178 d'une contenance de 65ca, AR179 d'une contenance de 01a 05ca et AR292 d'une contenance de 40ca	Délibération n°2023086 du 11/10/2023	375 385,00 €	renovation du centre ancien historique par une opération de restructuration urbaine de l'ilot Dussaud avec un objectif de production de logements sociaux, des équipements et des commerces (ou autres).	Négociation amiable (Total) 375 385€ TTC TVA en 2023 373 237,30 € au plus tard le 30/10/2024
<b>Total acquisitions</b>			<b>375 385,00 €</b>		
<b>Cessions</b>					
GDH	AR205-201-202-203-204-207-208	Délibération n°2023121 du 19/12/2023	1 €	renovation du centre ancien historique par une opération de restructuration urbaine de l'ilot Dussaud avec un objectif de production de logements sociaux, des équipements et des commerces (ou autres).	Négociation amiable
<b>Total cessions</b>			<b>1,00 €</b>		

**REÇU EN PREFECTURE**  
**le 13/03/2024**  
 Application agréée E-legalite.com